

Communiqué de presse

« Mobilisés pour que les lieux de commerce soient plus que jamais synonymes de lien » : le Conseil National des Centres Commerciaux lance une campagne de soutien à la reprise de l'activité dans les espaces commerciaux

Paris, le 3 juin 2020. Au lendemain de la réouverture de la plupart des centres et parcs commerciaux, le CNCC lance en partenariat avec plusieurs de ses adhérents bailleurs, une campagne de communication nationale en soutien à la filière.

Le « Plaisir de se retrouver », tel est le message que souhaite faire passer le CNCC à l'occasion du lancement d'une campagne de communication inaugurée mercredi 3 juin, portée par les centres commerciaux et leurs 38 800 commerces.

Une majorité de bailleurs s'est associée pour coproduire et cofinancer cette campagne nationale, une première dans le secteur, symbole de l'union nationale pour accompagner la reprise dans le respect des règles sanitaires.

L'objectif est d'encourager les Français à retrouver avec plaisir leurs lieux de commerces après la période de confinement. Lieux de vies, de rencontres et de partages, les équipements commerciaux se doivent d'être plus que jamais synonymes de lien.



La campagne sera déclinée en deux visuels (le premier lié à la réouverture des commerces, le second à partir du 22 juin, illustrant la réouverture des restaurants), représentant avec humour des scènes de la vie quotidienne qui allient plaisir du shopping et sécurité sanitaire.

Imaginée et réalisée bénévolement par l'agence Matador, elle sera visible au mois de juin dans toute la France en display sur des sites de presse nationaux et en Presse Quotidienne Régionale, sur les réseaux sociaux et sites des centres commerciaux partenaires de la campagne, dans la presse spécialisée, sur les écrans digitaux Clear Channel présents dans les centres commerciaux, associée au hashtag dédié #PLAISIRdeseRETROUVER.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :

communication@cncc.com

Agence Shan pour le CNCC

Rachel Thannberger

rachel.thannberger@shan.fr

06.13.21.31.02

Delphine Bosc

delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71